



WWW.paraclub-aurillac.fr

Aurillac le 2 mai 2012

Objet : Sportifs Haut Niveau 2012

Le parachutisme auvergnat possède cette année deux athlètes de haut niveau sur la liste du ministère des sports pour l'année 2012. Tous deux sont licenciés au Para Club d'Aurillac.

Nicolas RATIER, actuellement membre de l'équipe de France de Vol Relatif Vertical à 4, 33 ans.
Brevet d'état d'éducateur sportif de parachutisme (Traditionnelle / PAC / Tandem)
3500 sauts et 100 h de soufflerie.

Palmarès :

- 2012 : **Equipe de France de Parachutisme**. 1^{ère} place Paraclete Indoor Skydiving Championship USA
- 2011 : **Equipe de France de Parachutisme**. Champion d'Europe en Allemagne et vainqueur de la Coupe du Monde. 1^{er} aux Championnats de France VRV à Vichy
- 2010 : 3^{ème} place aux Championnats de France VRV à Vichy
- 2009 : 1^{ère} place aux Championnats de France VRV à Maubeuge

Compétitions en préparations :

- Championnat Nord-Américain 2012 à Chicago USA
- Coupe de France 2012 à Pamiers 09 du 26 au 28 mai - Maubeuge 59 du 13 au 15 juillet
- Championnat de France à Vichy du 9 au 12 août 2012
- Championnat du Monde 2012 à Dubaï Emirats Arabe Unis du 29 novembre au 10 décembre
- Coupe du Monde 2013 Lieu à définir en janvier lors de la réunion internationale

Nathanaël BIBRING PILLIOT, espoir athlète de haut niveau - Discipline Vol Relatif Vertical à 4.
22 ans, 450 sauts et 25 h de soufflerie.

Compétitions en préparations :

- Coupe de France 2012 à Pamiers 09 du 26 au 28 mai - Maubeuge 59 du 13 au 15 juillet.
- Championnat de France à Vichy du 9 au 12 août 2012

LA DISCIPLINE :

Le **Vol Relatif Vertical** consiste à réaliser le plus grand nombre de points en un temps imposé en chute libre. Les points ne peuvent être validés que s'ils sont visibles sur la vidéo.

L'équipe de cinq compétiteurs (quatre performeurs et un vidéoman) évolue dans des vitesses de l'ordre de 300 km/h. Les quatre ou cinq figures imposées sont tirées au sort avant la compétition. Une compétition comporte 8 manches (sauts)

L'équipe doit effectuer, dans la position de chute « **tête en haut** » ou « **tête en bas** », cet enchaînement de figures dans l'ordre prescrit en recommençant la séquence le maximum de fois. Le temps de réalisation des points est limité à 35 secondes, depuis la sortie d'avion.

L'altitude de largage est de 4 000 mètres. Au-delà du temps limite, les équipiers se séparent pour ouvrir leur parachute en toute sécurité.

La compétition de **Vol Relatif Vertical** exige une technique et un contrôle individuel en chute libre, irréprochables.



Siège social : 8 place de la Paix 15012 AURILLAC Cedex tél. 06 98 83 15 10
Affiliation Fédération Française de Parachutisme N°1510 – Agrément Jeunesses et Sports 15 S 6
Association loi 1901, déclaration n°1018 du 30 décembre 1965 Préfecture du Cantal.
Code APE 926C SIREN 779 078 807